

Aujourd'hui nous inaugurons la 2ème tranche de la maison médicale d'une superficie de 296 m<sup>2</sup> construite en 2 temps, 200 m<sup>2</sup> réalisés en 2023 pour accueillir Mr ARZUR Kinésithérapeute, Mesdames MENANT et Mme GUEGUEN Psychomotriciennes, Les 96 m<sup>2</sup> restants ont été réalisés en « hors d'air et hors d' eau »

L'arrivée d'un 3ème médecin Madame DAIGNEAU a déclenché l'aménagement de ces derniers m<sup>2</sup> et a permis d'accueillir un podologue Mr BIHAN, une sage-femme Mme LE COZ-RUNAVOT et une Nutritionniste Mme LAURENT.

Aujourd'hui, la maison héberge sur ses 616m<sup>2</sup>, 17 professionnels de santé.

Sur place vous avez pu voir le chantier d'agrandissement conséquent de la pharmacie; 328m<sup>2</sup> de plancher vont s'ajouter au 158m<sup>2</sup> réalisés en 2019.

Nos ambitions ne s'arrêtent pas là, nous ne désespérons pas d'accueillir des dentistes. La commune dispose d'un terrain réservé, à proximité de la maison médicale, pour leur installation.

La construction de l'extension de la maison médicale s'élève à 458 009€ TTC; les aménagements extérieurs financés par la commune pour un montant de 250 268€ l'ensemble subventionné par le Département pour 80 000 € dans le cadre du volet 2, par le fond de concours de la Communauté des Communes du Pays de Landivisiau pour 28 287€ ; soit un taux de 15%.

Le reliquat a été financé par des emprunts auprès du Crédit Agricole avec la caution de la mairie.

La SCIC est autonome et affiche des résultats à l'équilibre.

Je salue l'entreprise Guillerm de Plouvorn et ses sous traitants pour la réalisation de nos bâtiments dans des délais courts et à un prix modéré.

Merci à Christian qui se reconnaîtra.

Grâce à nos 2 municipalités successives et avec le soutien de la population nous avons pu contribuer à la tranquillité de tous nos concitoyens et de nos voisins très satisfaits de pouvoir bénéficier de professionnels de santé de proximité.

Merci à tous les contributeurs et aux professionnels qui nous ont fait confiance.

-----